



AMAP DES JARDINS DE LA CHAUDEAU

Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne

contact@jardins-de-la-chaudeau.fr

CONTRAT D'ENGAGEMENT POUR LA SAISON 2026-2027 Œufs

Les objectifs et intérêts de l'AMAP « Les jardins de la Chaudeau » ayant été définis et acceptés lors de l'adhésion, le présent contrat ne concerne que les modalités pratiques et financières liant l'adhérent(e) de l'AMAP « les jardins de la Chaudeau » et le GAEC du Haut-de-Prat, 55200 Raulecourt

CONTRAT N°...

Entre, d'une part, Aurore Peche, élèveuse à Raulecourt 55200. qui s'engage à produire et à assurer 22 distributions pendant la période allant du **16 avril 2026 au 18 février 2027 inclus.**

- ° Rythme : **tous les 15 jours** (hors périodes convenues ensemble/congés Aurore)
- ° Lieu de distribution : La ferme de la Chaudeau (des bénévoles de l'AMAP se chargeront de récupérer les œufs à Lagny)
- ° Dates : le jeudi soir (de 17h30 à 19h)

Et, d'autre part, Mme, M.....

Adhérent(e) de l'AMAP « des Jardins de la Chaudeau » qui s'engage à venir chercher ses œufs à chaque distribution ou, exceptionnellement, à le faire retirer par une personne de son choix.

La résiliation du contrat de la part de l'adhérent(e) implique pour lui l'obligation de trouver un(e) remplaçant(e) pour la fin de la saison en cours, selon les modalités financières fixées conjointement entre l'adhérent(e) et son (sa) remplaçant(e).

L'adhérent choisit la formule et le mode de règlement suivant (entourer) :

	6 œufs x 22 41,80 €	12 œufs x 22 83,60 €	18 œufs x 22 125,40 €	24 œufs x 22 167,20 €	30 œufs x 22 209,00 €
Trimestriel	4 chèques de 10,45 €	4 chèques de 20,90 €	4 chèques de 31,35 €	4 chèques de 41,80 €	4 chèques de 52,25 €
Semestriel	2 chèques de 20,90€	2 chèques de 41,80 €	2 chèques de 62,70 €	2 chèques de 83,60 €	2 chèques de 104,50 €
Global	1 chèque de 41,80 €	1 chèque de 83,60 €	1 chèque de 125,40 €	1 chèque de 167,20 €	1 chèque de 209,00 €

Les chèques sont datés au jour de la signature du contrat et encaissables le 10 du mois considéré. Les chèques sont à libeller à l'ordre de GAEC du Haut-de-Prat.

Fait à Pierre-la Treiche, le
Mme, M...
Signature :

Fait à Raulecourt, le
Signature :